



Installateur/trice Mainteneur/se de Panneaux Solaires Thermiques et Photovoltaïques

Lieu de la Formation

Afpar de Saint-Paul

Diplome visé

Attestation de formation
Certificat Sauveteur Secouriste du Travail
Habilitation électrique BR PV
Habilitation Travail en hauteur et Forte pente

Durée de la formation

3 mois / 490 h

En centre

385 h

En entreprise

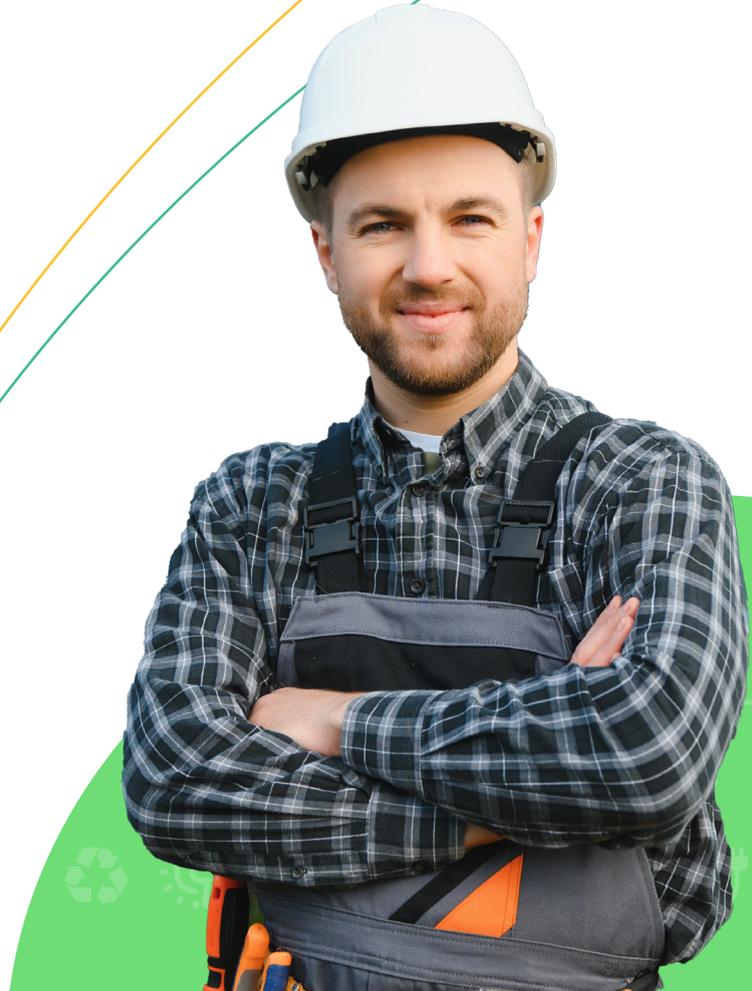
105 h

Métier

L'installateur/trice-mainteneur/se en systèmes solaires réalise, sous la responsabilité du dirigeant ou du chargé d'affaires, les études préalables à la réalisation du chantier et assure les réalisations jusqu'aux phases de clôture et d'après-vente puis de maintenance. Il/elle raccorde les éléments électriques et les tuyauteries. Il/elle installe des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques dans le collectif, le tertiaire et chez les particuliers.

Objectifs de la formation

- Identifier et comprendre le fonctionnement des équipements constituant les installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de production d'électricité
- Etablir un état des lieux des installations dans les bâtiments avant la réalisation du chantier à partir des consignes et directives de son hiérarchique.
- Réaliser l'installation, le contrôle et la maintenance des systèmes solaires thermiques et photovoltaïques dans le domaine collectif, le tertiaire ou chez le particulier.
- Raccorder les éléments électriques et les tuyauteries en se conformant aux règles de sécurité et à la réglementation.
- Assurer l'entretien et la maintenance des installations thermiques et photovoltaïques.



Compétences transversales

- Mettre en œuvre des modes opératoires
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
- Communiquer oralement avec clarté et rendre compte de ses réalisations.
- Travailler en équipe.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Module 1 :** S'approprier les principes généraux et les connaissances techniques de base en solaire thermique et photovoltaïque
- Module 2 :** Mettre en œuvre les gestes et postures de prévention des risques et de protection de la santé au travail
- Initiation aux fondamentaux de la plomberie
- Initiation aux fondamentaux de l'Electricité
- Préparer l'habilitation BR PV
- Préparer l'habilitation au Travail en hauteur et en forte pente
- Préparer le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Module 3 : Réaliser les techniques d'intégration de panneaux solaires en toiture

Module 4 : Installer des chauffe-eaux solaires individuels

Module 5 : Poser et raccorder une installation photovoltaïque

- Préparer une intervention en toiture en adéquation avec l'environnement du chantier.

- Mettre en place la structure support des panneaux à partir du plan d'exécution.

- Positionner et fixer les capteurs solaires en se conformant aux consignes de sécurité.

- Raccorder les connectiques entre les panneaux en se conformant aux spécifications du constructeur.

- Assurer la maintenance de premier niveau des installations thermiques et photovoltaïques.

Module 6 : Techniques de recherche d'emploi

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	7
Module 1 : S'approprier les principes généraux et les connaissances techniques de base en solaire thermique et photovoltaïque	1,6	56
Module 2 : Mettre en œuvre les gestes et postures de prévention des risques et de protection de la santé au travail	2,6	91
Module 3 : Réaliser les techniques d'intégration de panneaux solaires en toiture	1	35
Module 4 : Installer des chauffe-eaux solaires individuels	2	70
Module 5 : Poser et raccorder une installation photovoltaïque	3	105
Module 6 : Techniques de recherche d'emploi	1	14
Période en entreprise	3	105
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation

Les prérequis

- Niveau 3ème ou CAP/BEP ou expérience dans le bâtiment.
- Maîtrise de la lecture, de l'écriture et des 4 opérations.
- Aptitude au travail en hauteur.
- Permis B fortement recommandé pour le stage en entreprise.

Les aptitudes requises

- Bonne discrimination des couleurs,
- Sens de l'équilibre,
- Aptitude à travailler en hauteur,
- Habileté manuelle,
- Capacité d'initiative,
- Sociabilité (esprit d'équipe),
- Maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter), des fractions, des unités de mesure

Modalités d'accès

1. Inscription :
 - a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
 - b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi d'Installateur/trice-Mainteneur/se de Panneaux Solaires Thermiques et Photovoltaïques (ROME F1603)

Suite de parcours

- Formation complémentaire

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateur

Nouvelle formation

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFDAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80
www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

